

Association Agir pour la Santé Psychique et la Réinsertion Sociale

17. Avenue des Baumettes

06000 Nice

## **Lutter contre l'exclusion et la précarité grâce à la psychologie**

Contact :

Gavrilenko Vladimir

Neuropsychologue et Président de l'association

06.12.18.67.17

[vladimirg@outlook.fr](mailto:vladimirg@outlook.fr)

## **Préambule**

**En sollicitant votre soutien pour ce projet nous souhaitons insister tout d'abord sur le fait que sans votre aide des personnes contraintes de vivre dans des conditions de vie extrêmement difficiles risquent de dépérir. Votre soutien est un acte de solidarité qui donnera à ces personnes exclues une chance de retrouver des conditions de vie dignes d'un être humain. Votre soutien est un acte essentiel pour permettre à nos concitoyens en grande précarité de sortir de la misère et d'accéder aux soins médicaux, paramédicaux et psychologiques, dont ils ont besoin. Vivre dans la misère est une épreuve d'une très grande cruauté et il est de notre devoir civique de tendre une main de secours aux personnes contraintes de traverser cette épreuve.**

**Pour appréhender les personnes contraintes de vivre dans des conditions de vie difficiles, et comprendre les raisons de leur état et de leur situation, il faut avant tout tenir compte de leur fragilité. Cette fragilité est liée à leurs conditions d'existence, mais elle a également des ancrages beaucoup plus profonds. Certaines personnes sont tombées dans la précarité à l'issue d'une confrontation à une situation, ou un concours de circonstances, extrêmement difficiles auxquelles elles n'ont pas réussi à faire face. Pire encore, d'autres personnes sont en situation de précarité car elles n'ont pas réussi à trouver une place stable et durable dans notre société actuelle car elles n'ont pas eu la possibilité, pour de nombreuses raisons diverses, de développer les aptitudes psychologiques et sociales primordiales pour cela.**

**Enfin nous souhaitons également insister sur le fait que notre projet ne constitue pas une énième tentative de «réadapter» des personnes à la société actuelle en marge de laquelle elles ont été placées, mais plutôt d'apporter une contribution à la lutte contre la précarité et l'exclusion en aidant ces personnes à dépasser les problèmes, notamment d'ordre psychologique et cognitif, qui entrave leur insertion sociale et professionnelle.**

## I. La Pauvreté : Constats et réponses

### 1. Un état des lieux de la pauvreté en France

La pauvreté est un problème persistant en France avec environ 5 millions de personnes touchées (INSEE, 2015). Autrement dit, près de 5 millions de personnes sont contraintes de vivre avec moins de 846 euros par mois, un montant qui correspond à un plafond de ressources qui représente la moitié du revenu médian en France. On parle d'un seuil de pauvreté à 50%.

Le taux de pauvreté se situe désespérément à environ 8% de la population française à ce seuil fixé à 50% après une hausse continue depuis 1990. La pauvreté concerne tous les âges et touche en premier lieu les familles. Selon des chiffres publiés par l'INSEE, les couples avec un ou plusieurs enfants représentent près de 40% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et les familles monoparentales représentent environ 25,8%. Mais une proportion non négligeable de personnes pauvres au seuil de 50% sont des personnes seules (19,05%).

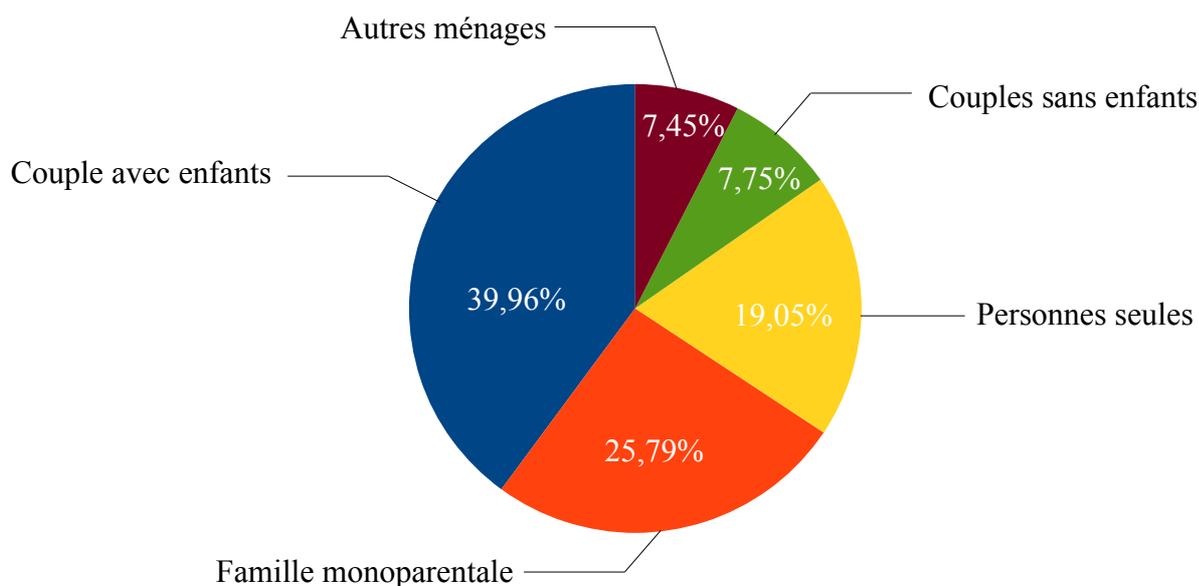


Diagramme 1. Proportions de personnes pauvres selon le type de ménage au seuil de 50%. (Source : INSEE – Données 2014)

De plus, la pauvreté se concentre essentiellement dans les grands pôles urbains. Cela concerne près de 65,3% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 50%. En revanche la proportion de personnes pauvres est beaucoup moins élevée au niveau périurbain, et encore moins dans les petits et moyens pôles urbains et au niveau rural. Elle n'en est pas moins absente et pas moins dramatique.

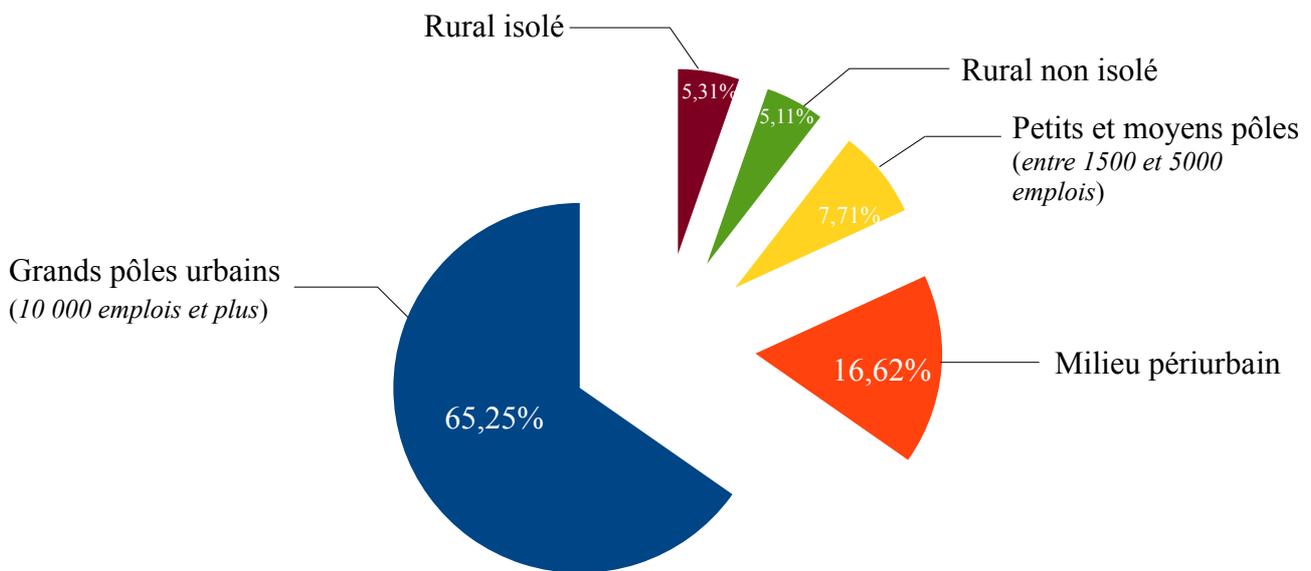


Diagramme 1. Répartition de la population pauvre selon le type de territoire au seuil de 50%. (Source : INSEE – Données 2014)

Dans ce cadre la région Provence Alpes Côte D'Azur (PACA) est l'une de régions où le taux de pauvreté est le plus élevé avec environ 870 000 personnes vivant sous un seuil de pauvreté à 60% en 2014. Autrement dit environ 17,5% de la population vivant en région PACA est contrainte de vivre avec moins de 1015 euros par mois. A remarquer qu'un seuil de pauvreté à 60% représente un plafond de ressources représentant 60% du revenu médian français. Ainsi, en région PACA la proportion de personnes vivant sous ce seuil de pauvreté à 60% est nettement supérieur à la moyenne nationale qui était de 14,5% en 2014.

Ainsi, notre projet a pour vocation de venir en aide à des personnes de tout âge, de tout origine sociale et de tout niveau d'instruction, qu'elles soient seules, en ménage, avec ou sans enfants, à commencer par le département des alpes maritimes.

Si l'on s'intéresse de plus près aux personnes vivant sous un seuil de pauvreté à 50%, il apparaît qu'une proportion importante d'entre elles ne possèdent aucun diplôme ou ont arrêté leurs études à un niveau CAP ou BEP, soit respectivement 34,8% et 21,7%. A noter qu'une proportion non négligeable de personnes vivant sous un seuil de pauvreté à 50% ont obtenu un Baccalauréat (17,3%). Par ailleurs, selon une étude réalisée par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône Alpes, parmi les jeunes sans abri le pourcentage de personnes sans diplôme atteint au niveau national environ 52% en 2016.

Enfin, il faut également considérer que la plus grande partie des personnes touchées par la pauvreté (61,1%) est sans activité professionnelle pour diverses raisons, et que les personnes inscrites sur les listes des demandeurs d'emploi ne représentent que 19% des personnes pauvres sans activité professionnelle. Dès lors, il apparaît que la formation professionnelle peut constituer l'une des clés

pour sortir de la précarité et retrouver le chemin de la réinsertion professionnelle et sociale. Par conséquent, notre projet a pour ambition d'offrir un accompagnement psychologique afin d'œuvrer de manière intense pour la formation et la réinsertion professionnelle.

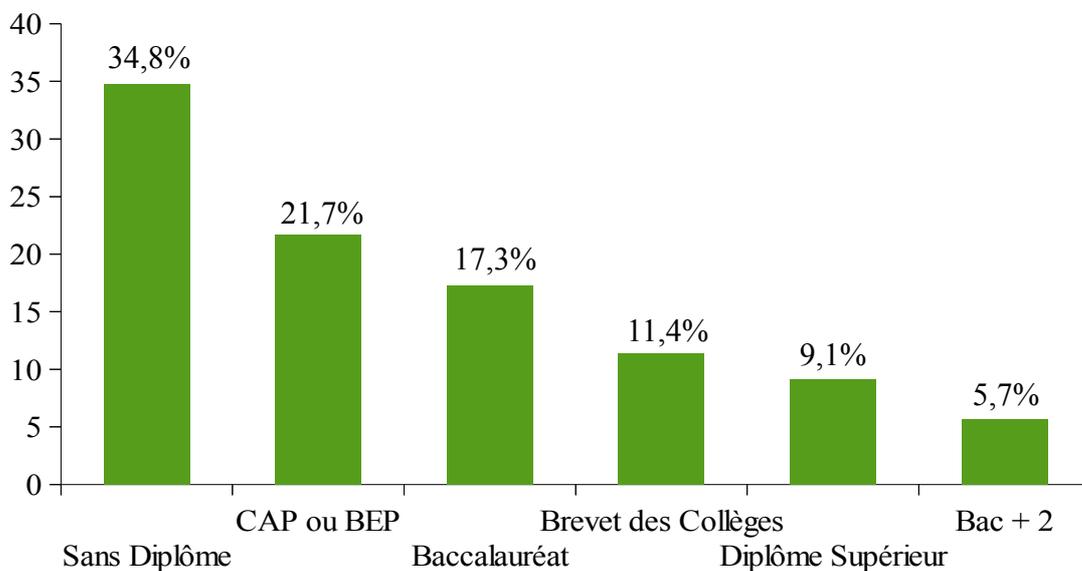


Diagramme 3. Répartition de la population pauvre selon le diplôme au seuil de 50%.  
(Source : INSEE – Données 2014)

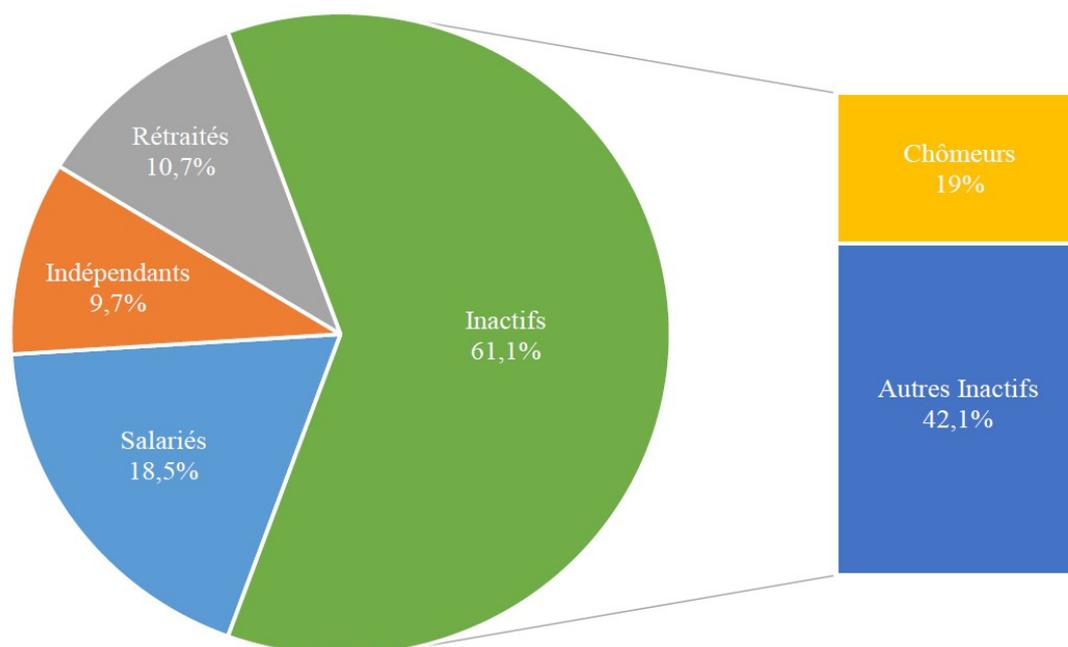


Diagramme 4. Répartition de la population pauvre selon l'activité au seuil de 50%.  
(Source : INSEE – Données 2014)

Enfin, au-delà des ressources financières, près de 4 millions de personnes rencontrent de graves difficultés pour se loger selon les chiffres communiqués en janvier 2018 par la fondation Abbé Pierre. Selon ces chiffres près de 143 000 personnes sont contraintes de vivre dans la rue alors que 85 000 sont contraintes d'habiter en permanence un abri de fortune. Il apparaît également que les

personnes âgées entre 18 et 24 ans se trouvent dans une situation très préoccupante. Selon le baromètre 2016 du 115 les différents centres d'appel de France ont reçu 14 593 appels pour cette tranche d'âge concernant une demande d'hébergement, et seulement 30% de ces demandes ont abouti à une solution. De plus 66% des jeunes âgés entre 18 et 24 ans étaient des personnes isolées. Par conséquent toutes ces personnes très fragiles, vivant dans la rue et livrées à elles-mêmes dans des conditions de vie extrêmement difficiles, ont particulièrement besoin qu'une main de secours leur soit tendue.

| Conditions d'habitation   | Nombre de personnes |
|---|---------------------|
| Sans Abri   | 143 000             |
| Personnes vivant dans un abri de fortune  | 85 000              |
| Personnes en situation d'habitation précaire ( <i>cohabitation par contrainte financière ou chambre d'hôtel</i> ) | 668 000             |
| Personnes occupant un logement dans des conditions très difficiles  | 2 819 000           |
| Personnes de la communauté du voyage occupant un logement dans des conditions très difficiles                     | 208 000             |
| Résidents de foyers de travailleurs migrants  | 42 000              |
| Total   | 3 965 00            |

Tableau 1. Chiffres du mal logement (Source : Fondation Abbé Pierre – Données 2018)

A travers la présentation de ces différents chiffres, nous souhaitons sensibiliser à l'idée qu'il est plus que nécessaire de venir en aide aux personnes subissant des conditions de vie extrêmement difficiles, et de nombreuses associations et initiatives de l'état apportent, de diverses façons, des réponses à ce fléau, mais qu'il est également primordial de donner à ces personnes la possibilité de trouver une place pérenne dans la société actuelle. Cela sous-entend qu'il faut leur accorder le temps et les moyens pour se développer, voire se reconstruire, afin de retrouver un emploi, un logement stable, un mode de vie sain, et de reconstituer un réseau stable de relations sociales. Dans cette optique notre projet est d'œuvrer non seulement pour offrir un hébergement durable et des conditions de vie humaines, mais surtout d'apporter un accompagnement global de longue haleine et qui place la psychologie en son cœur.

## 2. Réponses actuelles à la pauvreté

Un grand nombre de dispositifs différents répondent aux différents besoins des personnes en situation de pauvreté, ou de grande précarité. Il est aisé de constater que l'aide apportée par différents organismes d'assistance sociale à l'attention des populations précaires concerne avant tout des besoins de première nécessité. Une grande partie de cette aide est apportée sous forme d'aides

financières dans divers domaines comme, l'endettement, le logement, l'énergie ou les besoins alimentaires. D'autres formalisations sont également proposées comme l'aide alimentaire et la prise en charge des coûts des soins de santé par l'état, sans compter de nombreuses autres formalisations mises en œuvre par de nombreuses associations.

En matière de santé, différents dispositifs d'accès aux soins à l'attention des personnes en situation de précarité existent. Nous allons notamment évoquer les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), les Lits Halte Soins de Santé (LHSS), les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM), ainsi que les Equipes Mobiles Psychiatrie-Précarité (EMPP).

En 2015 en France 430 PASS offraient majoritairement des soins médicaux généralistes (86% des PASS) mais aussi des soins de psychiatrie et d'orthodontie (14% des PASS). Ainsi, à travers toute la France 62 PASS permettaient un accès à des soins dentaires et psychiatriques aux personnes exclues ou en situation de précarité.

Plus tôt, en 2005, les LHSS ont été créés afin d'offrir une prise en charge médicale et sociale aux personnes sans domicile fixe lorsque leur état de santé est dégradé au point qu'elles ne peuvent plus rester dans la rue. Les LHSS sont des structures animées par une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin généraliste, d'un infirmier ou d'une infirmière diplômés d'état, d'un aide-soignant ou d'une aide-soignante, ainsi que d'un assistant ou d'une assistante sociale. Sur la base de ce type de structure les LAM ont été mis en place suite au constat qu'à la sortie des LHSS, les problèmes de santé aigus, ou des problèmes chroniques et récurrents, ayant justifié d'une admission, ou bien des problèmes découverts au cours du séjour dans ce type de structure, n'étaient pas résolus ou stabilisés pour une proportion non négligeable des personnes accueillies. Ainsi les LAM ont pour vocation de permettre aux personnes sans abri souffrants de pathologies chroniques de recevoir des soins médicaux et paramédicaux spécifiques et un accompagnement social lorsqu'elles ne peuvent bénéficier de soins adaptés dans d'autres types de structures à vocation médicale et sociale.

En 2016, le financement de 1346 places supplémentaires en LHSS et 310 places supplémentaires en LAM a été décidé par l'état.

Enfin, les EMPP ont été créées par le plan «psychiatrie et santé mentale 2005-2008» afin de permettre une intervention au plus près des lieux de vie des personnes marginalisées, de faciliter leur parcours de soins, et de raccourcir aussi bien le délai d'évaluation sanitaire que la mise en place d'un traitement. Une équipe mobile psychiatrie-précarité prévoit un temps de prise en charge infirmier, psychiatrique et psychologique. En 2016, le nombre d'équipes mobiles psychiatrie-précarité était de 118 sur tout le territoire français, et à Nice une EMPP intervient auprès des personnes exclues depuis de nombreuses années.

Il est tout d'abord, intéressant de constater que les LAM et les LHSS prennent en compte aussi bien

les besoins en matière de santé mais aussi en matière d'accompagnement social. Une telle prise en charge globale est l'une des clés fondamentales du projet associatif porté ici.

De plus, il apparaît également que la prise en charge spécifiquement psychologique n'est que faiblement représentée au sein de ces dispositifs (EMPP seulement) déjà peu nombreux en France. Enfin, il semblerait également que ces dispositifs rencontrent au moins deux grandes limites. La première, la plus évidente, est le faible nombre de places disponibles en France, et la seconde, corollaire de la première, est la difficulté pour ces dispositifs d'assurer un suivi et une prise en charge durable dans le temps. Par exemple la durée de la prise en charge en LHSS ne peut excéder quatre mois pour une personne donnée. Par conséquent, nous souhaitons mobiliser des ressources autres que celles fournies par l'état, notamment le mécénat privé et l'action bénévole, afin de pouvoir contribuer à faciliter l'accès aux soins pour les populations précaires et œuvrer pour accroître la part des soins en matière de psychologie, qu'il s'agisse de la prise en charge de problèmes d'ordre psychoaffectif, ou d'interventions de rééducation, de remédiation ou de stimulation cognitive. D'autre part nous souhaitons offrir une prise en charge globale qui ne s'achève que lorsque toutes les conditions sont réunies. Ces conditions sont : l'accès à un logement décent, un projet professionnel suffisamment avancé pour que celui-ci puisse aboutir, et des progrès significatifs sur le plan psychoaffectif, social et cognitif.

## **II. Description du projet**

### **1. Introduction**

Notre projet est d'œuvrer pour donner aux personnes en situation de précarité le temps et les moyens pour développer, voire pour reconstruire, les aptitudes cognitives et sociales primordiales pour s'insérer, ou se réinsérer, socialement et professionnellement, mais aussi de travailler sur les problématiques psychoaffectives qui entrave cette insertion, ou cette réinsertion, afin d'en atténuer les effets négatifs. Nous travaillerons étroitement avec diverses structures d'assistance sociale, d'hébergement social, d'insertion ou de réinsertion sociale, ainsi que de formation et d'insertion professionnelle. Nous allons développer une action sur les quatre axes suivants :

1. Aider à mieux se connaître soi-même à travers une évaluation psychologique poussée.
2. Travailler les aptitudes psychologiques sociales et cognitives nécessaires à la réinsertion professionnelle et sociale en proposant une large gamme d'activités.
3. Développer le lien social.
4. Œuvrer pour la formation professionnelle et l'accès aux services sociaux.

A ce travail fondamental s'ajoutent, selon les besoins, des soins médicaux et paramédicaux assurés par des professionnels idéalement bénévoles ou à défaut rémunérés.

Pour rendre ce projet viable nous avons besoin de fonds pour créer une caisse laquelle servira à financer un lieu hébergement, des soins médicaux et paramédicaux, ainsi que tout service professionnel utile et urgent qui ne peut être rendu à titre gracieux pour quelque raison valable que ce soit. De même nous avons besoin de fonds pour financer notre accès à des locaux dédiés à la mise en œuvre de l'action de notre association dans le cadre de ce projet. Autrement dit nous avons besoin de disposer d'un lieu d'accueil et de rencontre au sein duquel les bénéficiaires de notre action puissent se réunir, accéder à l'évaluation psychologique systématique, accéder à une partie des interventions psychologiques et neuropsychologiques dont ils ont besoin, mais aussi de travailler à leur projet de vie et pouvoir effectuer certaines des activités que nous leur proposerons dans le cadre de leur développement personnel et leur insertion, ou réinsertion, professionnelle et sociale. Ces locaux seront également une place forte de notre association dédiée à la gestion administrative et logistique, et au sein de laquelle les membres de notre association puissent se réunir et organiser notre action.

## 2. Apprendre à se connaître soi même

Notre première mission est de permettre à une personne de mieux connaître son état psychologique sur un plan cognitif et un plan psychoaffectif, et secondairement de déterminer si cette personne peut tirer un bénéfice de notre action. Pour cela une évaluation psychologique préalable sera proposée et assurée par un membre qualifié de notre association ou tout autre intervenant qualifié idéalement bénévole. Cette évaluation intégrera un entretien poussé ainsi qu'un bilan neuropsychologique. L'objectif du bilan neuropsychologique est de déterminer les particularités du fonctionnement cognitif de chaque personne aidée, et de recenser les fonctions cognitives (mémoire, langage, attention ou encore les fonctions exécutives, ces dernières constituent un ensemble de processus qui sous-tendent la mise à jour des informations en mémoire, l'inhibition et la flexibilité mentale) pour lesquelles des interventions plus poussées sont nécessaires. L'entretien quant à lui servira à établir un contact, à cerner les éventuelles problématiques psychoaffectives et relationnelles, et à repérer d'éventuels besoins relevant d'une structure d'accueil médicale, psychiatrique ou médico-psychologique et orienter les personnes vers ces structures.

## 3. Se reconstruire par l'activité

Les thérapies occupationnelles représentent une orientation de prise en charge psychologique communément employée ces dernières années dans le handicap mental, certains troubles

psychiatriques ou encore les maladies neurodégénératives. Le principe fondamental de ces thérapies est d'exploiter les vertus qu'ont, sur le plan cognitif et psychoaffectif, diverses activités comme l'écriture, le jardinage, la cuisine, la création artistique, ainsi que des activités manuelles. De telles activités mobilisent simultanément une grande diversité de processus cognitifs, qui sous tendent diverses aptitudes intellectuelles, facilitent l'établissement du lien social, contribuent à redonner une image positive de soi et à améliorer l'estime de soi, ou encore facilitent le travail d'élaboration psychique.

En se basant sur ce principe fondamental notre projet est de proposer aux bénéficiaires de notre action d'effectuer un certain nombre d'activités non qualifiées et volontaires, comme des stages ou des actions solidaires et bénévoles, en collaboration avec diverses entreprises locales ainsi que divers acteurs de l'action sociale et de l'économie solidaire. A cette occasion nous allons, dans la mesure du possible, aider les bénéficiaires de notre action à s'engager dans une éventuelle formation professionnelle ou dans la recherche d'un emploi en coopération avec des organismes de formation et d'insertion professionnelle. Les bénéficiaires seront également amenés à établir un projet de vie avec l'aide des membres de l'association, des bénévoles, et des travailleurs sociaux. Enfin, des professionnels bénévoles, de tout secteur économique, seront invités à intervenir à nos côtés afin de partager avec le bénéficiaires de notre action des compétences professionnelles en vue d'une future formation.

#### 4. Développer le lien social

Notre objectif est de permettre également aux personnes exclues de développer, voire de reconstruire, les aptitudes relationnelles, les capacités de travail en groupe et les aptitudes à la communication. Pour cela nous allons d'une part proposer aux bénéficiaires de notre action d'assister à des groupes de parole et de suivre un programme d'affirmation de soi et de développement des aptitudes relationnelles inspiré des thérapies comportementales et cognitives, et d'autre part nous proposerons, à chaque fois que cela est possible, d'effectuer des activités collectives et de pratiquer des sports collectifs.

Enfin, nous encouragerons la formation d'une véritable communauté formée par tous les bénéficiaires de notre action, les membres de l'association ainsi que tous les intervenants bénévoles œuvrant régulièrement à nos côtés.

#### 5. Le sport et la culture

Un grand nombre d'études scientifiques tendent à montrer qu'une activité sportive régulière exerce un effet positif sur le fonctionnement cognitif et intellectuel, mais aussi au niveau psychoaffectif.

L'activité sportive semble susciter la neurogenèse, c'est à dire la naissance de nouveaux neurones, et exerce un effet stimulant sur l'attention, la vitesse de traitement des informations, la mémoire, ou encore les fonctions exécutives (l'ensemble des processus cognitifs intervenant dans le raisonnement, la planification, et qui sous-tendent la mise à jour des informations en mémoire, l'inhibition et la flexibilité mentale). Pour ces raisons, notre projet est également de faciliter l'accès à une activité sportive régulière, de préférence collective, en extérieur ou dans des locaux adaptés et prêtés à titre gracieux, ou à défaut loués. A cette occasion des professionnels bénévoles du secteur seront sollicités pour intervenir bénévolement de préférence. Ces intervenants sont susceptibles d'être rémunérés grâce aux fonds de notre association lorsque le bénévolat ne peut être envisagé. En plus de l'activité physique nous souhaitons promouvoir l'accès à la culture notamment à travers le livre et la lecture. Pour cela nous prévoyons de collaborer avec diverses bibliothèques locales et les professionnels qui les font vivre, ainsi que des acteurs associatifs et solidaires œuvrant pour l'alphabétisation. La culture contribue au développement de l'esprit humain, et nous souhaitons que les personnes en situation de précarité puissent y avoir accès ne serait que par la littérature.

#### 6. Mode opératoire pour lever les fonds

Pour lever les fonds nécessaires à la viabilité et la mise en œuvre de ce projet, nous allons tout d'abord solliciter le soutien financier de toute fondation, grande entreprise ou notoriété publique française par publipostage, internet et les réseaux sociaux.

Nous allons également solliciter la générosité publique via internet. Pour cela un compte au nom de l'association sera ouvert sur les réseaux sociaux les plus fréquentés actuellement, et un site internet de l'association sera créé afin de rendre visible les actions de l'association dans le cadre de ce projet et faire connaître les modalités pour effectuer un don sur le compte de l'association. Ainsi un appel aux dons accompagné d'un lien pour se rendre sur le site internet de l'association sera partagé sur les réseaux sociaux. Dans ce cadre un soutien de notoriétés publiques sera recherché afin de promouvoir le projet sur une large échelle et multiplier les chances de recueillir des dons. Enfin une, ou plusieurs cagnottes en ligne seront créées et promues via les réseaux sociaux et par publipostage.